

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES  
Bibliothèque nationale de France





# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Une ou plusieurs pages sont omises  
ici volontairement.



## VOYAGES ET EXPÉDITIONS

### AMÉRIQUE BORÉALE

- I. RELATION INÉDITE DE L'OFFICIER DAUPHINOIS COMMANDANT LE DÉTACHEMENT DES TROUPES FRANÇAISES DANS LA MER D'HUDSON, EN 1782; PRISE ET DESTRUCTION DES FORTS ANGLAIS DU PRINCE DE WALES ET D'YORK. — II. TEXTES DES CAPITULATIONS DES DEUX GOUVERNEURS. — III. CORRESPONDANCES. — IV. RAPPORT DE LAPÉROUSE AU MINISTRE DE LA MARINE SUR CETTE EXPÉDITION.



*A célébrité de l'infortuné Lapérouse a été cause que le rôle du détachement et de son chef, dans cette rude campagne, épisode de la guerre soutenue par la France pour l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, est resté dans l'ombre; mais, bien qu'ils n'aient pas eu l'occasion de livrer des combats, les périls d'une navigation dans les glaces et sur des côtes très-dangereuses et inconnues, périls si bien décrits par Lapérouse et que les troupes ont partagés, justifient cette publication.*

*Il est équitable que, dans la province dauphinoise, à laquelle appartient le Major, justice lui soit enfin rendue, bien que tardivement.*

I

*Relation inédite de l'officier dauphinois commandant le détachement des troupes françaises dans la mer d'Hudson, en 1782 ; prise et destruction des forts anglais du prince de Walles et d'York (1).*

MONSEIGNEUR (2),

Messieurs le marquis de Bouillé et de Bellecombe m'ayant confié le commandement des troupes d'expédition contre les établissements anglais dans la baie d'Hudson, j'ai l'honneur de vous informer que, le 29 mai, il fut embarqué, sur le vaisseau le *Sceptre*, commandé par M. de Lapérouse, chargé de l'expédition, et les frégates l'*Astrée* et l'*Engageante*, 50 chasseurs du régiment d'Armagnac, commandés par M. le chevalier Marin, capitaine en second, D'Escures, lieutenant et de Beaupré, sous-lieutenant, 100 hommes du même régiment commandés par M. de Parfouru, capitaine commandant, de la Brosse, lieutenant et de Bernard, sous-lieutenant, 100 hommes du régiment d'Auxerrois, commandés par M. de Jobal, capitaine commandant, de Grandchamp, lieutenant, et Dugué, sous-lieutenant, 40 bombardiers ou canoniers commandés par M. Le Certain, capitaine d'artillerie des colonies, M. de Monneron, capitaine au corps royal du génie, chargé des opérations de siège, et de Mansuy, capitaine d'infanterie, ingénieur ordinaire à St-Domingue, chargé du relèvement de la côte et du terrain que les troupes du roi auraient à parcourir, de Lavalette, lieutenant au régiment d'Armagnac employé en qualité d'aide-major, et de Beaujeu lieutenant au régiment du Cap, remplissant les mêmes fonctions. Il fut embarqué en artillerie, deux mortiers de 8 pouces, avec 300 bombes ; quatre pièces de canon, de huit livres de balles, avec les munitions et ustensiles nécessaires.

La Division mit à la voile le 31 mai, du Cap, île de St-Domingue ; le 17 juillet, nous aperçûmes, à 10 heures du soir, l'île de Résolution, située à l'entrée du détroit, par les 61 degrés 36 mi-

(1) Cette relation est extraite des archives de la marine ; sur la minute se trouve cette mention, de la main du ministre : « Témoigner à M. de Rostaing la satisfaction de sa majesté pour la manière dont il s'est conduit dans l'expédition de la baie d'Hudson.

(2) Le marquis de Castries, maréchal de France, ministre de la marine et des colonies.

nutes de latitude septentrionale et 67 degrés 3 minutes de longitude occidentale. Après une navigation des plus laborieuses qui ait jamais existé, par la quantité des glaces que nous y rencontrâmes, sur lesquelles les vaisseaux, par différentes reprises, furent obligés de s'accrocher, et d'une telle épaisseur que les équipages se communiquaient d'un bord à l'autre, le 8 août au soir, nous arrivâmes à la vue du fort *Prince de Galles*, situé dans la baie, par les 58 degrés 47 minutes de latitude N. et 96 degrés 40 minutes de longitude O., que nous jugeâmes être le fort, que par le pavillon qui y était arboré. Les vaisseaux mouillèrent à 2 lieues de distance; la nuit se passa à faire les préparatifs pour la descente, les troupes s'embarquèrent le lendemain à bord des embarcations à 4 heures du matin, la descente s'effectua à 7 heures, à une lieue du fort; après avoir reconnu sa position, les troupes se mirent en marche à 8 heures et arrivèrent à 9 heures à portée du canon, où je fis arrêter la colonne et fis aussitôt sommer le commandant de me livrer la place, qui se rendit à discrétion, avec la simple restriction de lui conserver, et aux employés de la compagnie, leurs propriétés particulières; ce qui fut accordé. Je m'emparai du fort et les clefs des magasins du fort me furent remises. Je fus on ne peut plus étonné, en y entrant, de trouver une forteresse des mieux construites, toute en maçonnerie, pourvue d'une nombreuse artillerie, dans le meilleur état et toute montée, consistant en dix pièces de 24 de balle, vingt-trois pièces de 12, deux de 6 et six de 4, en tout quarante-deux pièces en batterie, et de quatre mortiers à grenade (sans affûts) de 3 pouces 3 lignes de diamètre et dix de longueur, 4.500 livres de poudre, 1.800 boulets de différents calibres; les magasins pourvus de beaucoup d'armes et d'autres marchandises servant à la traite avec les sauvages. La garnison du fort était composée de 37 employés de la compagnie; 12 absents qui faisaient la traite dans l'intérieur des terres; du gouverneur et du sous-gouverneur. La journée du 9, je fis détruire l'artillerie; enclouer les pièces, casser les tourillons fut notre occupation; le 10 fut employé à l'embarquement des prisonniers, des pelleteries qui se trouvaient dans les magasins et de quelques vivres utiles aux vaisseaux. A 10 heures du soir je fis mettre le feu et sauter le fort, conformément aux ordres du roi qui me furent communiqués par M. de Lapérouse. Le 11, au matin, je fis mettre le feu à tous les établissements, amas de bois extérieurs. Après m'être assuré moi-même de l'entière destruction de cet établissement, je fis rembarquer les troupes à midy; aussitôt arrivé à bord des vaisseaux, la division

fit voile, à 3 heures, pour le *fort York*(1), où nous n'arrivâmes que le 30 août; la difficulté des approches ayant obligé M. de Lapérouse de mouiller ses vaisseaux à près de 7 lieues de distance du fort, situé par les 57 degrés 14 minutes de latitude N. et 75 degrés 22 minutes de longitude, à deux lieues du bord de mer et sur la rive gauche de la rivière Deshayes. Nous nous préparâmes dès le jour même pour la descente. L'artillerie et munitions nécessaires pour en former l'attaque fut embarquée dans les chaloupes, avec les échelles que nous avons fait construire pour l'escalade, et 8 jours de vivres pour 250 hommes. Le 21, les troupes s'embarquèrent à 2 heures du matin et mirent à la voile à 4 heures. MM. de Lapérouse et de Langle s'embarquèrent à bord d'un bateau que nous avons pris au fort du prince de Galles; la journée se passa à arriver au lieu où l'on croyait pouvoir effectuer le débarquement du côté de la rivière Nelson; cette côte étant pleine de récifs et de hauts-fonds qui restent à sec à marée basse, M. de Lapérouse fit mouiller les embarcations à une demi-lieue de la côte, espérant trouver un endroit favorable à la descente; nous nous embarquâmes dans un canot, MM. de Lapérouse, de Langle, commandant de la frégate l'*Astrée*, de Monneron et moi, pour aller à la reconnaissance du lieu où l'on pourrait mettre les troupes à terre. La nuit étant survenue et nous trouvant fort éloignés de nos embarcations, nous prîmes le parti de les rejoindre et d'attendre le jour pour chercher à approcher de la côte le plus près possible. Mais quelle fut notre surprise, lorsque la mer se retirant, de les voir rester à sec sur le banc. Nous délibérâmes, M. de Lapérouse et moi, de mettre les troupes à terre et nous traversâmes ces hauts-fonds dans la vase jusqu'aux genoux; arrivé sur le bord de mer, sans nulle connaissance du pays et des chemins à tenir pour arriver au point où nous nous proposions de parvenir, à la distance de 4 lieues du fort, j'envoyai des officiers et nous fûmes, M. de Langle et moi, à la reconnaissance de quelques traces qui puissent nous y conduire; le rapport des officiers que j'avais envoyé et nos reconnaissances n'étant nullement satisfaisantes, je mis la colonne en marche et longeai la côte dans un marais assez praticable pendant environ une lieue. J'entraî dans un bois qui bordait le marais, sur ma gauche, où les troupes firent halte, ma position m'obligeant de prendre un parti prompt, par celle où se trouvait M. de Lapérouse. La mer, dans cette sai-

(1) Anciennement appelé *fort Bourbon*.



son, étant très-orageuse dans ces parages pour des vaisseaux mouillés à une aussi grande distance de terre et désirant terminer cette dernière opération avec la plus grande célérité, je pris le parti de me frayer un chemin à travers les bois et marais au moyen de la boussole. Le nombre des travailleurs fut aussitôt commandé pour cette opération dirigée par MM. de Maussuy et de Monneron, qui ont mis dans cette affaire la plus grande activité et le plus grand zèle. J'ordonnai qu'il fut délivré des vivres pour quatre jours, aux troupes, en sus de ce dont elles étaient pourvues, mais il fallut attendre à marée basse pour pouvoir parvenir aux embarcations. Ce qui m'obligea de bivouaquer dans le lieu de la halte. Le 23, la colonne se mit en marche, à 5 heures du matin; M. de Lapérouse, craignant pour ses vaisseaux, prit le parti de se rendre à son bord et M. de Langle, officier de la plus grande activité et du plus grand zèle, rempli de connaissances, me suivit pendant cette expédition. Après une marche de plusieurs heures, les troupes, fatiguées du mauvais chemin et pour donner le temps aux travailleurs de tracer la route, je fis faire différentes haltes à la colonne. Je ne pus parvenir, cette journée, qu'à deux lieues du fort, où je passai la nuit au bivouac, dans un bois. Le 24, je mis en marche la colonne au point du jour, à 10 heures je m'arrêtai à la vue du fort. Après avoir pris connaissance de sa position, je me disposai à l'attaque d'une batterie de quinze pièces de canon située sur le bord de la rivière, environ à 20 toises en avant du fort; par ma position je me trouvai la prendre à revers; arrivé à demi-portée de canon, je m'aperçus que le commandant demandait à capituler, par le pavillon blanc arboré au bastion de gauche, j'envoyai aussitôt prévenir M. de Beaujeu, faisant les fonctions d'aide-major, pour convenir des articles de la capitulation, ce qui ne m'empêcha pas de m'emparer de la batterie. A 10 heures 1/2 j'entraî dans le fort, et les clefs des magasins de la compagnie me furent remises, je les trouvai pourvus d'une quantité prodigieuse de vivres et d'effets servant à la traite avec les sauvages; très-peu de pelleteries, un bâtiment de la compagnie, arrivé quelques jours avant la division, en avait enlevé la majeure partie, et s'échappa, favorisé par la brume qui règne constamment sur cette côte, dans cette saison. Il y avait dans le fort treize pièces de canon de différents calibres, en batterie et cinq non montés, quinze pièces à la batterie en avant du fort, dont six de 12 de balle et neuf de 8 toutes montées, et en très-bon état. Deux pièces de 18 à une batterie située à une demi-lieue du fort, sur le bord de la rivière, 2.000 boulets de divers calibres, 9.000 livres



Je me trouverai bien dédommagé des peines de cette campagne, si nos succès dans nos opérations peuvent mériter à MM. les officiers que j'ai eu l'honneur d'avoir sous mes ordres, votre bienveillance et votre suffrage.

Je suis, avec respect, Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé : ROSTAING.

Major du régiment d'Armagnac et chevalier de St-Louis,  
commandant le détachement des troupes dans la mer d'Hudson.

*A bord du vaisseau le Sceptre, dans le détroit d'Hudson,  
le 7 septembre 1782.*

## II

### *Textes des capitulations des deux gouverneurs*

M. Samuel Hearne, gouverneur du fort du *prince Walles*, n'étant en aucune manière en état de faire quelque défense contre les troupes françaises qui sont maintenant devant le fort, offre les termes de capitulation suivants :

#### 1<sup>er</sup>

Le gouverneur et les officiers du conseil auront permission de porter leurs armes de côté et toutes les propriétés particulières des officiers et autres employés leur seront assurées et l'on ne souffrira pas que le soldat porte atteinte auxdites propriétés.

#### 2<sup>e</sup>

Le gouverneur et les officiers stipulent encore qu'ils seront, ainsi que les employés audit fort, envoyés en Angleterre par la première occasion, où ils seront échangés pour le même nombre.

#### 3<sup>e</sup>

La France n'étant point en guerre avec les indiens qui fréquentent le fort, on espère qu'ils ne seront maltraités en aucune manière, et encore que le commandant des troupes françaises voudra bien leur accorder une quantité suffisante de poudre et de plomb, afin qu'ils puissent être en état de se procurer des vivres pour eux et leurs familles pendant l'hiver prochain.

Les articles ci-dessus étant accordés, M. Hearne et le conseil délivreront le fort au commandant des troupes françaises, ainsi que toutes les marchandises, provisions, munitions et effets qui en dépendent, appartenant à l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, et à

7 heures, la porte sera ouverte aux troupes françaises pour qu'elles prennent possession du fort.

Fait au fort du Prince Walles, le 9 août 1782.

Accordé.

Signé: LAPÉROUSE.

Signé: ROSTAING.

Signé: Sam. HEARNE.

Articles de capitulation proposés par M. Humphrey Marten, chef du fort d'York et de ses dépendances, avec le consentement des autres membres du conseil, pour la reddition dudit fort au commandant des troupes de Sa Majesté Très-Chrétienne :

Art. 1<sup>er</sup> (1).

Art. 2 (2).

Art. 3 (3).

Art. 4.

Tous les sujets de Sa Majesté Britannique employés au service de l'honorable compagnie d'Hudson, résidant à la maison de Severn, sur la rive du Nouveau-Severn, comme aussi ceux de la maison de Cumberland et de Hudson, situées dans l'intérieur des terres du côté du sud-ouest, seront compris dans les conditions de cette capitulation dans toute son étendue, et nous regardons comme un devoir sacré de faire connaître que si la maison de Severn n'est pas promptement pourvue de provisions, les personnes résidant à cette maison tomberont dans une détresse extrême, et conséquemment qu'on n'y pourra faire aucun commerce (4).

Art. 5.

Ce samedi, 24 août 1782.

Accordé.

Signés: LAPÉROUSE, ROSTAING.

Signé: P. S. HUMPHREY MARTEN.

### III

#### *Correspondances*

*Copie du brouillon d'une lettre du ministre de la marine, le marquis de Castries, maréchal de France, au ministre de la guerre, le marquis de Ségur, maréchal de France, et une autre à M. de Rostaing.*

A M. le marquis de Ségur.

Du 13 novembre 1782.

J'ai l'honneur de vous adresser copie de la lettre par laquelle M. de

(1) Accordé. — (2) Accordé. — (3) Accordé.

(4) Ne pouvant nous porter sur les établissements, la saison étant trop avancée, l'humanité seule nous détermine, pour venir au secours des malheureux, de former un magasin de vivres pour servir à leurs subsistances et à celles des Indiens pendant l'hiver.

Signés: LAPÉROUSE, ROSTAING.

Rostaing, major du régiment d'Armagnac, m'a rendu compte de l'expédition de la baie d'Hudson, dans laquelle il a commandé les troupes de débarquement. Vous verrez qu'il demande particulièrement la croix de St-Louis pour le sieur Monneron, ingénieur du corps du génie, et une gratification pour le sieur de la Valette, lieutenant d'Armagnac. Je ne puis que m'en remettre à ce que vous jugerez convenable de faire pour eux et pour M. de Rostaing lui-même. Je lui écris, de mon côté, que le roi est très-satisfait de ses services et de la manière dont il s'est conduit dans cette expédition.

A M. de Rostaing.

Du 13 novembre 1782.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite le 7 septembre dernier, pour me rendre compte du succès de l'expédition de la baie d'Hudson, dans laquelle vous avez commandé les troupes de débarquement, le Roy a vu avec plaisir l'ardeur et le courage que ces troupes ont montrés.

Sa Majesté a été particulièrement satisfaite de votre conduite et de vos services. M. le marquis de Ségur, à qui j'ai adressé copie de votre lettre, prendra ses ordres pour les grâces qui concernent son département, et je vous informerai, par une autre dépêche, de ce qu'elle aura décidé sur celles que vous avez proposées pour les officiers des troupes des colonies.

A Versailles, le 27 novembre 1782.

A M. le marquis de Castries, Maréchal de France, (Ministre de la marine et des colonies).

J'ai reçu, Monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la copie qui y était jointe du compte qui vous a été rendu de l'expédition dans la baie d'Hudson; vous m'avez particulièrement recommandé le s. de Rostaing, major du régiment d'Armagnac, qui commandait les troupes de débarquement, et le s. Maynard de la Vallette, lieutenant dans ce régiment; le Roi vient de nommer le premier à la *lieutenance colonelle* du même régiment, et Sa Majesté a bien voulu accorder, au s. de la Valette, une gratification extraordinaire de quatre cents livres. J'ai l'honneur de vous en informer et d'être, avec un très-sincère attachement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé: SÉGUR,

Maréchal de France, Ministre de la guerre.

*Les brouillons des deux lettres du Ministre de la Marine ont été probablement faits par le chef de service, dont le nom est en marge à la première page, M. de la Coste qui*

*s'était conformé à l'ordre écrit de la main du Ministre, en tête du rapport du major de Rostaing, à l'issue de l'audience du roi. Les ratures sont probablement du Ministre qui aura peut-être réfléchi que l'étiquette et la hiérarchie devaient atténuer les éloges du roi; mais je trouve qu'en toute justice, et au point de vue de la vérité historique, ils doivent être acquis à ces troupes et à leur commandant; surtout en les rapprochant du passage qui concerne ce dernier, dans le rapport du célèbre Lapérouse, chef de cette expédition périlleuse, difficile et couronnée de succès, laquelle lui a valu la haute estime de Louis XVI.*

*Le roi lui a confié trois ans plus tard la mission de découvertes autour du monde dans laquelle il a péri avec tout son équipage.*

*Ce passage si honorable est ainsi conçu :*

*« Je dois dire, Monseigneur, qu'un des agréments qui a  
« compensé en quelque sorte les fatigues incroyables de cette  
« campagne, est l'avantage d'avoir eu à concerter mes opérations  
« avec M. de Rostaing, officier dont le zèle, les talents et  
« l'amour du bien du service m'assuraient que toutes nos attaques  
« seraient suivies d'un plein succès..... »*

*Signé: LAPÉROUSE.*

*L'expédition dans la mer d'Hudson en 1782, terminée par la destruction des forts anglais, est citée dans la préface du Voyage autour du monde, de Lapérouse, rédigé par M. Milet Mureau.*

*La Revue intitulée : Annales Maritimes, en avait parlé aussi en 1822; mais ce ne fut qu'il y a vingt ans, en feuilletant le Bulletin des lois que je découvris que le major de Rostaing, qui commandait le détachement, était mort en 1823 à Jarcieu (Isère), où il s'était marié et où résidait son fils ainsi que sa veuve qui obtint une pension, et enfin l'Armorial du Dauphiné, de M. le comte de Rivoire de La Bâtie, m'a fait connaître, il y a dix ans, à quelle famille de ce nom il appartenait, et m'a appris aussi qu'elle s'est perpétuée dans le Viennois par ses arrière-neveux.*

*Baron de ROSTAING,  
Ancien capitaine de vaisseau.*















pour échapper, il y avait beaucoup de brume. M. de la Jaille me rendit compte que personne dans la division n'en avait eu connaissance; d'ailleurs nous étions environnés de bancs sur lesquels il pouvait passer, et où il était impossible de le suivre, à moins d'avoir d'excellents pilotes; ainsi, je suis très-éloigné d'avoir aucune négligence à imputer à M. de la Jaille à cet égard. J'écrivis à M. de Rostaing pour le presser de tout brûler et de se rembarquer tout de suite, le mouillage où nous étions n'était pas tenable; il était aussi pressé que moi, sentait parfaitement notre position, et je dois dire, Monseigneur, qu'un des agréments qui a compensé en quelque sorte les fatigues incroyables de cette campagne, est l'avantage d'avoir eu à concerter mes opérations avec un officier dont le zèle, les talents et l'amour du bien du service, m'assuraient que toutes nos attaques seraient suivies d'un plein succès; mais nos mesures furent déconcertées par un nouveau coup de vent, dans lequel l'*Engageante* courut encore de nouveaux risques; sa troisième ancre cassa, ainsi que sa barre de gouvernail, sa chaloupe fut perdue. Ma chaloupe commandée par M. Dubourdieu, fit aussi naufrage à terre, je perdis mon canot et une ancre; enfin, le beau temps revint et j'eus le plaisir, dans la matinée du 31 août, de voir le fort d'York en feu, et M. de Rostaing, avec le reste de sa troupe, revenir à bord dans un grand bateau appartenant à la Compagnie, que nous avions pris dans la rivière. Il mouilla la nuit à une lieue de mon vaisseau, et au jour il s'embarqua sur le *Sceptre*; nous mîmes à la voile tout de suite, ayant à bord les trois gouverneurs des forts du Prince Wales, d'York et de Severn, petit établissement dépendant d'York, que nous avons négligé de détruire, parce qu'il était d'une extrêmement petite importance, et que nos vaisseaux, sans ancres ni chaloupes, avec 300 malades, n'avaient rien de mieux à faire que de quitter ces mers, qui, depuis le 25 août, sont plus orageuses que la Manche au mois de janvier.

Je crois pouvoir évaluer à dix ou douze millions la perte occasionnée à la Compagnie d'Hudson, et je suis très-convaincu qu'elle remettra son privilège au Parlement, ce qui anéantirait entièrement ce commerce, qui ne peut être fait que par une Compagnie; mais les pelleteries reflueront vers le Canada, et notre expédition eut été bien plus utile si cette colonie nous appartenait encore.

Je n'ai rien à désirer pour moi, Monseigneur, j'ai été assez heureux pour réussir à exécuter les ordres du Roi, et à remplir les vœux que vous aviez. C'est une compensation dont je suis trop

satisfait pour en demander aucune autre, mais M. le chevalier de Langle et M. de la Jaille, par leurs talents, leur zèle et leur manière distinguée de servir, sont susceptibles des grâces particulières du Roi; je les sollicite en leur faveur, ainsi que pour M. de Paroy, mon second. MM. de Saulnier et de Beauregard, ces deux derniers sont à la tête des enseignes, et si je pouvais assez vous faire connaître, Monseigneur, les fatigues de cette campagne, je suis assuré qu'ils seraient compris dans la première promotion de lieutenants. J'ose vous répondre de leurs talents et de leur manière distinguée de servir. M. Dubordieux, enseigne de vaisseau suédois, a si particulièrement contribué au succès de cette campagne, pendant le temps qu'il a commandé son bateau, que je vous demande un brevet de lieutenant pour lui, et la croix du mérite, en vous priant, Monseigneur, d'engager M. le comte de Creux, à lui faire obtenir la même faveur dans la marine de Suède. M. Lefèvre a aussi mérité un brevet de lieutenant de frégate.

Je joins, Monseigneur, une liste des différentes grâces que je vous supplie de demander au Roi, j'ose vous assurer qu'aucune bienveillance particulière ne m'a déterminé, et que je n'ai été guidé que par la plus exacte justice.

Nous avons eu l'attention, en brûlant le fort d'York, de laisser un magasin assez considérable dans un lieu éloigné du feu, où il y avait des vivres, de la poudre, du plomb et des fusils pour les sauvages, avec quelques articles de traite les plus essentiels à l'existence des naturels du pays. Je sais qu'il y a plusieurs anglais dispersés dans les bois, nous avons cru devoir pourvoir aussi à leur subsistance, bien assuré que le Roi approuvera notre conduite à cet égard, et que nous avons prévenu vos intentions.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé : LAPÉROUSE.

A bord du *Sceptre*, dans le détroit d'Hudson,  
le 6 septembre 1782.



# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Une ou plusieurs pages sont omises  
ici volontairement.





P. DE THOREY.	<i>Abbaye de St-André-de-St-Geoirs, en Valdainne</i> .....	456	J. SOULARY.	<i>A M. le baron Waicknaer, sonnet inédit</i> .....	11
A. DE ROCHAS.	<i>Extrait des Mémoires inédits de Joseph-Dominique de Rochas, relatifs à la ville de Gap</i> .....	463	L. MARIE.	<i>Les volontaires Grecs de 1870, poésie</i> .....	12
LEÓN VÉDEL.	<i>L'église de Largentière et la légende de Notre-Dame du Pommier</i> .....	467	F. COPPÉE.	<i>A un élégiague, poésie inédite</i> ,	97
E.-J. SAVIGNÉ.	<i>L'Abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné</i> .....	473	G. MONAVON.	<i>Lever de soleil, sonnet</i> .....	99
B. DE ROSTAING.	<i>Voyages et expéditions; Améri- que boréale: — I. Relation inédite de l'officier dauphinois commandant le détachement des troupes françaises dans la mer d'Hudson, en 1792; prise et destruction des forts anglais du prince de Wallès et d'York. — II. Textes des capitulations des deux gouverneurs. — III. Correspondances. — IV. Rapport de Lapérouse au Ministre de la Marine sur cette expédition</i>	507	H. SECOND.	<i>Sonnet</i> .....	100
CHAMPOLLION-FIGEAC.	<i>Chroniques dauphinoises et documents inédits relatifs au Dauphiné pendant la Révolution; Les Savants du département de l'Isère et la Société des Sciences, des Lettres et des Arts de Grenoble (1794-1810). — Préface de cet important ouvrage publié en un beau volume</i> .....	537	F. BELLIER.	<i>Petits enfants et jeunes fleurs, poésie</i> .....	101
			A. VELLOTT.	<i>Cannes et Lord Brougham, poésie couronnée au centenaire</i> ,	201
			J. SAINT-RÉMY.	<i>Déception, sonnet</i> .....	208
			F. BELLIER.	<i>L'Echo, poésie</i> .....	307
			H. SECOND.	<i>Thérèse, sonnet</i> .....	310
			L. BARRACAND.	<i>Une soirée, poésie</i> .....	390
			J. SAINT-RÉMY.	<i>A mon illustre ami Théodore Aubanel, sonnet</i> .....	392
			H. SECOND.	<i>Le rendez-vous, sonnet</i> .....	393
			ZÉNON FIÈRE et L. FABRE DES ESSARTS.	<i>La Bourne, poésie dite à l'inauguration du canal de la Bourne</i> ,	394
			DICKSON.	<i>Vinaigrètte, poésie</i> .....	475
			G. MONAVON.	<i>Acis et Galatée, étude antique poésie</i> .....	477
			J. SAINT-RÉMY.	<i>A L. F. des Essarts, sonnet</i> ,	482
			H. SECOND.	<i>Réverie noctambulesque, poésie</i> ,	483

NÉCROLOGIE

A. LACROIX et J. ST-RÉMY. *Amédée Julien*... 286

NOUVELLES

L. BARRACAND. *Pierrette*..... 230  
ZÉNON FIÈRE. *Le Myosotis*..... 490

POÉSIES

J. SOULARY. *A M. H. Meissier, bibliothécaire en chef de la ville de Bordeaux, sonnet inédit*..... 10

THÉÂTRE

L. BARRACAND. *Madame a ses nerfs, comédie en un acte*..... 15  
G. MONAVON. *La chasse au roman, comédie en un acte, mêlée de chants*.. 173  
— *Les trois bouquets et les trois maris, comédie en un acte, mêlée de chants*..... 318  
S. GOUET. *N'éveillez pas le chat, proverbe en un acte et en prose*..... 400

GRAVURES

*Sainte-Colombe-lès-Vienne (vue prise des hauteurs de Pipet), eau forte hors texte, par Dubouchet.*

*Le château de Banne (Ardèche), Camp de Jalès, eau-forte hors texte, par Dubouchet.*

*Portrait de Berlioz, avec sa signature autographe, eau-forte, par Dubouchet.*

*Statue de M<sup>me</sup> de Sévigné, à Grignan, eau-forte hors texte de Dubouchet.*

*Château de Conaillac (Drôme), vue du donjon, eau-forte par Dubouchet.*

*L'Abbaye de St-Antoine, en Dauphiné, gravure sur bois hors texte, par Magdelin.*

*Pour paraître le 15 janvier 1880*

---

CHRONIQUES  
DAUPHINOISES

ET

DOCUMENTS INÉDITS

RELATIFS AU

Dauphiné Pendant la Révolution

---

LES SAVANTS

DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

ET LA

Société des Sciences, des Lettres & des Arts de Grenoble

1794 — 1810

PAR

A CHAMPOLLION-FIGEAC

---

Un beau volume in-8° raisin

AVEC PORTRAIT DE J.-J. CHAMPOLLION-FIGEAC PÈRE

*PRIX:*

Papier ordinaire . . . . . 6 fr.

Papier teinté (tiré à petit nombre) . . . 12 fr.

ADRESSER LES DEMANDES

A M. SAVIGNÉ, imprimeur-éditeur à VIENNE (Isère).

## S O M M A I R E

Du sixième N<sup>o</sup>. — Novembre-Décembre 1879

I.	— L'ABBAYE DE SAINT-ANTOINE EN DAUPHINÉ, par E.-J. Savigné	473
II.	— VINAIGRETTE, <i>poésie</i> , par Dickson.	475
III.	— ACIS ET GALATÉE, étude antique, <i>poésie</i> , par Gabriel Monavon	477
IV.	— A L. F. DES ESSARTS, <i>sonnet</i> , par Jules Saint-Rémy	482
V.	— RÉVERIE NOCTAMBULESQUE, <i>poésie</i> , par Henri Second.	483
VI.	— LA GRANDE ABBAYE DE DAUPHINÉ, par l'abbé Fillet.	486
VII.	— LE MYOSOTIS, nouvelle parisienne, par Zénon Fièvre.	490
VIII.	— VOYAGES ET EXPÉDITIONS; Amérique Boréale : — I. <i>Relation inédite de l'officier dauphinois commandant le détachement des troupes françaises dans la mer d'Hudson, en 1792; prise et destruction des forts anglais du prince de Walles et d'York.</i> — II. <i>Textes des capitulations des deux gouverneurs.</i> — III. <i>Correspondances.</i> — IV. <i>Rapport de Lapérouse au Ministre de la Marine sur cette expédition,</i> par le baron de Rostaing.	507
IX.	— RÉGIS BREYSSÉ, sculpteur ardéchois, <i>biographie</i> par Henry Vaschalde	537
X.	— CHRONIQUES DAUPHINOISES ET DOCUMENTS INÉDITS RELATIFS AU DAUPHINÉ PENDANT LA RÉVOLUTION; LES SAVANTS DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE ET LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS DE GRENOBLE (1794-1810). — Préface de cet important ouvrage publié en un beau volume, par Champollion-Figeac	537
XI.	— SOUVENIR D'UNE COURSE DE MONTAGNE EN DAUPHINÉ; <i>Le mont Saint-Eynard</i> , par G. Saint-Percurrens	543

## G R A V U R E

— L'ABBAYE DE ST-ANTOINE, en Dauphiné, gravure sur bois, hors texte, par Magdelin.